

... plus d'enfants ?  
moins de personnel ?  
**la couche  
est pleine !**



# **Loi Essoc : Une réforme néfaste des modes d'accueil**

## **MOBILISONS-NOUS !**

La loi « pour un État au service d'une société de confiance » (Essoc), votée en août 2018, s'inscrit dans la politique de casse du service public. Elle vise à modifier profondément l'action publique, aussi bien pour les usagers que pour les agents et les salarié-e-s chargé-e-s de sa mise en œuvre. **L'article 50 de la loi concerne les structures d'accueil de la petite enfance, et son objectif est très inquiétant quant à la qualité d'accueil des jeunes enfants et aux conditions de travail des professionnel-le-s.**

Le gouvernement va une nouvelle fois procéder par ordonnances, prétextant une « simplification et une harmonisation » des normes législatives et réglementaires. Il enterre ainsi le débat démocratique. La CGT dénonce des mesures très inquiétantes qui se trouvent dans ces ordonnances :

- la baisse du nombre des professionnel-le-s les plus qualifié-e-s auprès des enfants ;
- une augmentation du nombre d'enfants par professionnel-le ;
- l'accueil d'enfants en surnombre « à titre exceptionnel », validé au quotidien ;
- une augmentation du nombre d'enfants en microcrèches, passant de 10 à 16 ;

- une réduction de la surface d'accueil par enfant : 5,5 m<sup>2</sup> au lieu de 7 m<sup>2</sup> actuellement !

La productivité et la rentabilité imposées dans les établissements de jeunes enfants sont la nouvelle logique du gouvernement. On sait pourtant combien c'est destructeur pour les professionnel-le-s.

En parallèle, il manœuvre pour fragiliser le statut des assistantes maternelles – pourtant déjà précaire – en s'attaquant notamment à leur indemnisation chômage.

**L'essentiel de ces mesures convergerait vers une dégradation manifeste de la qualité d'accueil des enfants et des conditions d'exercice des professionnel-le-s.**

Les premières mobilisations ont contraint le gouvernement à un premier recul. Cela étant, les inquiétudes sur les orientations de la réforme restent entières.

**La CGT appelle tou-te-s les professionnels de la petite enfance, tous les parents et plus largement tou-te-s les citoyen-ne-s à amplifier le mouvement.**